

# Belle Île. Les pêcheurs des Pays de la Loire opposés au projet de parc éolien flottant

La construction d'un parc éolien à l'ouest de Belle Île concerne non seulement les pêcheurs bretons mais aussi leurs homologues ligériens. Vendredi, ceux-ci ont fait savoir leur opposition au projet.



Une vue du projet de la ferme pilote de quatre éoliennes qui doivent être ancrées entre Groix et Belle Île. | ARCHIVES

[Ouest-France](#) avec AFP Publié le 04/06/2021 à 18h28

[Écouter](#)

Les pêcheurs des [Pays de la Loire](#) s'opposent au projet de [parc éolien](#) flottant prévu en Bretagne, à l'ouest de Belle Île, dans une zone qu'ils fréquentent, et appellent vendredi 4 juin 2021 à la « **concertation avec tous les marins concernés** ».

« **Si la zone d'appel d'offres est située dans des secteurs avant tout fréquentés par les marins pêcheurs bretons, plus d'une soixantaine de navires ligériens y sont régulièrement actifs** », explique le comité régional des pêches et des élevages marins des Pays de la Loire, dans un communiqué.

« **La concertation avec tous les marins concernés et la prise en compte des impératifs liés à leur activité sont la clé pour que ces implantations puissent se faire avec l'aval des hommes et des femmes de terrain** », juge le président du comité ligérien José Jouneau dans

le communiqué. « **Les professionnels multiplient les concessions sans que les contreparties annoncées ne soient respectées** », dénonce-t-il.

## **Le gouvernement a donné son feu vert**

Le comité des pêches breton a fait savoir de son côté qu'il s'inscrivait dans le processus de concertation afin « **d'éviter que, comme par le passé, l'État, la Région ou les développeurs décident des zones d'implantation des éoliennes sans prendre en considération les activités de pêche historiquement présentes sur le secteur** ».

Le gouvernement a donné son feu vert en mai à ce projet de parc éolien flottant d'une puissance de 250 mégawatts sur une superficie d'environ 130 km<sup>2</sup>. Un second appel d'offres est prévu ultérieurement dans la même zone pour un parc d'une puissance maximum de 500 mégawatts.

## **Le projet de Saint-Brieuc également contesté**

Les pêcheurs des Pays de la Loire dénoncent en outre « **la décision de l'État d'avancer à marche forcée vers le développement** » de ce projet. Ils demandent qu'il n'y ait « **pas de nouveaux développements sans acquisition de retours d'expériences** » des premiers parcs en cours de construction.

Un autre projet de parc éolien, [situé au large de Saint-Brieuc](#) et dont les travaux ont officiellement démarré début mai, suscite de vives tensions entre pêcheurs et l'opérateur Ailes Marines, qui appartient à 100 % au groupe espagnol Iberdrola.

Les pêcheurs réclament l'annulation de ce projet de parc, qui doit être mis en service fin 2023, y voyant une menace pour la riche biodiversité marine